

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DU GERS  
VILLE DE PAVIE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Membres en exercice :	19
Présents :	18
Procurations :	1
Votants :	19
Date de convocation :	2025
Votes Pour :	19
Votes Contre :	-
Abstention :	-

Séance du 03 avril 2025 à 20 H 30

Le Conseil municipal de la Commune de Pavie, dûment convoqué, s'est réuni, salle du Conseil municipal, sous la présidence de Jean-Michel BLAY,

**PRÉSENTS** : Mesdames, Messieurs, Jean-Marc AUTIÉ, Brigitte BAJON-LALANNE, Karine BESSÉ, Jean-Michel BLAY, Isabelle BRUNEL, Claudine CARAYOL, Martine DAREUX, Alexandre DENEITS, Jacques FAUBEC, Jacques GABRIEL, Radouane KHABBAL, Pierre MASURE, Jean-Marc REGNAUT, Alexandra SAGOT, Philippe SENTEX, Ludovic SICARD, Marie-Christine VERDIER, Éric ZAMPIERI.

**PROCURATIONS** : Géraldine DUTREY donne procuration à Brigitte BAJON-LALANNE,

**SECRETAIRE** : Karine BESSÉ

**Délibération n° 2025\_014**

**Objet : Travaux de rénovation énergétique et aménagement de locaux associatifs mutualisés à la maison de la culture – Plan de financement.**

Monsieur le Maire rappelle le projet de travaux de rénovation énergétique et d'aménagement de locaux associatifs mutualisés à la maison de la culture.

Le montant estimé de ces travaux, servant de référence aux demandes de subvention, s'évalue à **233 354,14€ HT** soit **280 024,97€ TTC**, décomposé selon le plan de financement suivant :

**Plan de financement :**

- Etat (DETR) : 30% x 233 354.14€	70 006,24 €
- Région 23,36% des dépenses éligibles	54 518,49 €
- Conseil départemental (DDR +) 10% x 233 354.14€	23 335,41 €
- Commune de Pavie :	85 494,00 €
<b>Total du projet HT</b>	<b>233 354,14 €</b>
Commune de Pavie TVA 20%	46 670,83 €
<b>Total TTC</b>	<b>280 024,97 €</b>

*Fait et délibéré, les jour, mois, et an que dessus.*

Pavie, le 07 avril 2025

Le Maire

Jean-Michel BLAY

